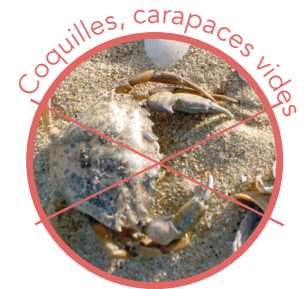


Pensons au tri des déchets récoltés
voir détails au dos

Pendant un chantier citoyen, je récolte ou je ne récolte pas ?

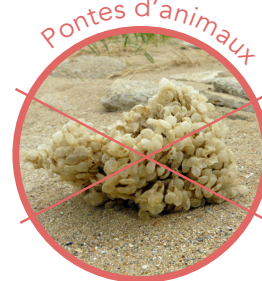


OUI

OUI

NON

NON



Je peux ramasser aussi : pneus, textiles, bois usiné, polystyrène, déchets médicaux, cartouches de chasse, emballages divers...

Je ne ramasse pas non plus : branches et autres débris naturels, déjections, déchets dangereux ou très lourds (je préviens la mairie dans ce cas !)

Laissons vivre la laisse de mer !

La récolte manuelle a l'avantage de pouvoir être sélective, aussi il est important de **ne ramasser que les déchets d'origine anthropique**. La **laisse de mer doit être conservée sur place**. Cette bande d'algues, coquillages, pontes, bois et autres éléments naturels déposés sur le haut de plage par la marée, sert d'abri, de nourriture ou de support de ponte à de nombreuses espèces.



Valable sur le territoire du SYVEDAC au 1/05/2021

Après un chantier citoyen, je dépose dans quel bac les déchets récoltés ?



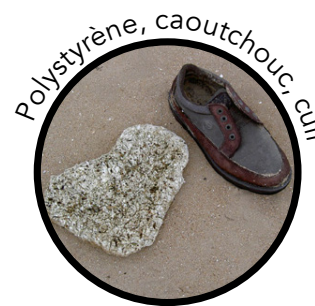
DANS LE BAC JAUNE



LES AUTRES CAS



DANS LE BAC NOIR



J'utilise des sacs jaunes pendant la récolte pour me faciliter le tri ultérieur

J'utilise des sacs noirs pendant la récolte pour me faciliter le tri ultérieur

Je peux des bocaux, seaux ou autres contenants durs pendant la récolte pour me faciliter le tri ultérieur